



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 19 septembre 2023

DEVENIR DE L'ANCIEN CIMETIÈRE DE L'HÔPITAL DE NAVARRE D'ÉVREUX

Simon Babre, préfet de l'Eure, a présenté le 19 septembre 2023, le devenir de l'ancien cimetière de l'hôpital de Navarre, aux côtés de la DREAL, de la DRAC, de l'ONAC, du Nouvel hôpital de Navarre et de la ville d'Évreux.

Appelé parfois cimetière « des indigents » ou « cimetière des fous », l'ancien cimetière de l'hôpital de Navarre est situé à proximité de l'hôpital psychiatrique de Navarre à Évreux. Pendant plus d'un siècle les patients et certains personnels de l'hôpital y étaient inhumés et ce, jusqu'en 1976. En 1994, la ville d'Évreux a réalisé les démarches nécessaires à la fermeture du cimetière. 70 familles avaient alors souhaité que leur proche qui y était inhumé soit exhumé et ré-inhumé dans une sépulture familiale.

Le site de cet ancien cimetière est aujourd'hui impacté par le projet de déviation sud-ouest d'Évreux, projet d'infrastructure routière qui permettra le contournement de l'agglomération ébroïcienne par la route nationale 13. Le projet prévoit que la future route passe au droit du cimetière, en fort remblai sur cette portion. Cela signifie que l'ancien cimetière devra être recouvert de terre, ce qui surélévera le terrain.

Les services de l'État se sont mobilisés depuis 2021 pour étudier les solutions les plus satisfaisantes au regard du respect des défunts inhumés dans cet ancien cimetière, de leurs familles, dans le cadre du droit funéraire en vigueur et des enjeux du site.

Il a ainsi été convenu :

- de réaliser des fouilles archéologiques pilotées par la DRAC, afin de tirer les enseignements sur les pratiques funéraires d'un hôpital psychiatrique du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, l'étude portant sur 150 à 200 sépultures ;
- d'exhumer les défunts dont les sépultures existent encore à ce jour, en vue de les réunir dans un puits du souvenir qui leur sera dédié au sein de l'actuel cimetière de Navarre, à côté d'une stèle commémorative, rappelant le nom de l'ensemble des défunts inhumés dans le cimetière.

Ces deux actions se dérouleront au cours de l'année 2024. Une information publique va être faite fin septembre 2023, afin d'inviter les personnes ayant un proche inhumé sur ce site à se faire connaître et à faire part de leur souhait éventuel concernant le devenir de leur proche dans ce cadre.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

Mél : pref-communication@eure.gouv.fr

www.eure.gouv.fr

@prefet.eure

[@Prefet27](https://www.instagram.com/Prefet27)

Boulevard Georges Chauvin
CS 40011 - 27022 Évreux Cedex